

Intra CL

**Public**

1 groupe d'agents de la  
caf de la Gironde  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Catégorie**

Formations  
Chantiers locaux

**Tarifs**

**Modalités d'animation**

**Formateur**

JOUBERT Dominique

**Effectif**

**Taux de satisfaction**

**Tarif / Coût stagiaire**

## 2019- Formation et accompagnement de formateurs - Module de démarrage - CAF 33

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

### Contenu

#### ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 40/19 – EGOC / CAF de LA GIRONDE

#### PROGRAMME

#### « Formation et Accompagnement des formateurs »

Intervenant : **Dominique JOUBERT**

Public : 6 formateurs dont 2 nouveaux formateurs et d'une adjointe,  
Valérie Destouesse, Responsable des formateurs et de la  
Responsable du service Formation : Céline Beyly

Durée – Dates : 2 jours

**Module de démarrage - Jour 1-2 : les 9-10 avril 2019**

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation  
par jour

Lieu : **BORDEAUX**, Caf de la Gironde - Rue du Docteur Gabriel Péry -  
33078 Bordeaux Cedex

### Contexte de la mission et public

L'action s'inscrit dans le cadre de la création de l'école de formation  
interne à partir de Janvier 2019, et en complément :

- de l'action d'accompagnement interne du service formation dans le  
cadre de la création de l'école de formation interne,
- des formations de formateurs suivies par les formateurs de l'équipe.

L'action de formation et d'accompagnement proposée vise à développer, faire évoluer et homogénéiser les compétences au sein du service formation, et particulièrement auprès des formateurs permanents du pôle formation.

Les formateurs occasionnels, les tuteurs pourront être intégrés au dispositif en fonction des thématiques abordés et de leurs besoins.

Les formateurs internes du pôle formation seront amenés à intervenir sur :

- Formation initiale (CCD/CQP CSA et GCA)
- Relance (absence > 3 mois)
- Perfectionnement métiers
- Nouvelles prestations
- Formations travailleurs sociaux
- Réformes prestations
- Ateliers de pratiques

L'équipe sera constituée de 6 formateurs dont 2 nouveaux formateurs et d'une adjointe, Valérie Destouesse, Responsable des formateurs. Responsable du service Formation : Céline Beyly

## **Objectifs**

Les champs de compétences visées par cette action :

- Analyse des besoins et des demandes de formation.
- Ingénierie des actions de formation
- Animation des actions de formation
- Analyse et évaluation des dispositifs de formation.

Elle vise à :

- professionnaliser et renforcer les compétences de l'équipe des formateurs dans tous les domaines d'activité des formateurs : analyse des besoins, cahier des charges, évaluation, conception, animation de formation et de dispositifs de développement des compétences
- faciliter l'intégration et la mise en application concrète des outils et méthodes abordées pendant les journées de formation des formateurs.

Elle permet de contribuer :

- à la valorisation du rôle de formateur et de sa contribution dans le développement de compétences et de pratiques nouvelles sur le terrain.
- au développement de pratiques pédagogiques centrées sur l'apprenant (ses attentes et ses besoins), ce qui lui arrive pendant la formation et ce qu'il lui en reste sur le terrain,
- à l'évolution des produits formation proposés en fonction de l'évolution des métiers et des besoins des services
- à l'évolution de pratiques pédagogiques adaptées aux caractéristiques des différents publics à former.
- à l'homogénéisation des pratiques pédagogiques des formateurs sur les différents champs de son activité,.
- au renforcement de la cohésion entre formateurs autour d'une vision, d'objectifs et de valeurs communes

Elle permettra aux formateurs de :

- Prendre du recul sur leur posture de formateur, leur vision de la formation, leurs pratiques pédagogiques et d'animation, leur méthodologie de conception des formations.
- Enrichir leur pratique à partir du partage d'expériences avec les autres formateurs.
- Acquérir des repères, outils et méthodes directement

applicables et adaptables en fonction de sa situation de formateur en fonction de ses moyens et de ses contraintes.

## contenu

### Principe du dispositif

Il s'articule comme suit :

#### **1 Phase de démarrage du parcours d'une durée de 2 jours :**

Il s'agit de:

- partager une vision commune de l'évolution du métier de formateur et de ses postures et pratiques pédagogiques
- échanger sur les différentes phases clés des actions de formation (co-construction ou co-engagement sur les règles de fonctionnement, évaluation de la progression et des acquis pendant la formation, bilan de fin de formation
- définir comment impliquer le management dans le développement des compétences et la formation des agents

2 jours : notions et vision partagées, lancement du parcours

Prin

## Intervenant

**Dominique JOUBERT**

Intervenant expérimenté dans:

- la formation et l'accompagnement de services formation
- la formation de formateurs internes permanent et occasionnels dans les domaines de :

- l'analyse des besoins
- de l'ingénierie de formation
- l'animation et la conduite des formations
- la gestion des situations difficiles
- l'évaluation de la qualité et de l'efficacité des formations
- l'implication des managers et autres acteurs dans les dispositifs de développement des compétences
- la formation de tuteurs
- l'équipement d'une boîte à outils pédagogique de terrain pour les managers et collaborateurs (qui ont à former ponctuellement des collègues sur une tâche précise.

Accompagne des formateurs, anime des formations de formateurs et de tuteurs au sein du réseau des caisses et dans de nombreuses entreprises depuis plus de 15 ans.

### **Modalités d'évaluation et sanction de la formation**

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

## Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---